



VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE
(Loiret)
21983 habitants
Membre d'Orléans Métropole

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE

Dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise
de la filière technique (catégorie C)

UN CHEF D'EQUIPE VOIRIE (travaux et signalisation) H/F
à temps complet

au sein du service espace public et biodiversité
du Pôle Développement du Territoire et Patrimoine

PROFIL DE POSTE

La ville de Saint-Jean de Braye, est située dans la première couronne de la Métropole d'Orléans, dont elle fait partie (22 communes, 292 000 habitants), en région Centre Val de Loire et à une heure de Paris

Saint-Jean de Braye, la ville qui bouge entre Loire et Forêt, est une ville dynamique, attractive, et inscrite dans une démarche de ville en Transition.

Située entre Loire et Forêt, au cadre de vie préservé, elle est labellisée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour la beauté de ses paysages culturels et naturels. Elle est par ailleurs, depuis 2019, reconnue territoire engagé pour la nature.

Saint-Jean-de-Braye, ville dynamique et attractive est inscrite dans une démarche de Ville en transition depuis 2018. Forte de sa centaine d'associations et de ses comités de quartier, elle concerta et fait participer régulièrement ses habitants aux décisions municipales. Elle possède, sur son territoire plusieurs zones économiques et d'activités, de nombreuses entreprises, dont les usines de fabrication de Dior.

Elle dispose des atouts d'une commune urbaine de la première couronne orléanaise où toutes les mixités sont préservées (sociales, urbaines, environnementales) et elle possède d'ailleurs deux écoquartiers.

Sous l'autorité du responsable du service voirie et signalisation, vous participez à l'amélioration du cadre de vie des Abraysiens en exécutant divers chantiers d'entretien du patrimoine de l'espace public.

MISSIONS DE L'AGENT

- animer et encadrer une équipe de 4 agents
- organiser, être responsable et participer à l'exécution des chantiers d'entretien du patrimoine de l'espace public
- assimiler les éléments techniques d'un chantier et rechercher des modalités techniques et normes d'exécution des chantiers
- vérifier le respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers
- surveiller et entretenir le patrimoine de voirie
- s'assurer de la bonne réalisation des tâches par son équipe
- rendre compte à la hiérarchie (avancement des travaux et problèmes éventuels), remplir les feuilles Astech et travailler sur le planning avec son responsable
- accueillir, encadrer et évaluer des stagiaires et des apprentis

PRINCIPALES ACTIVITES

Principales

- terrassement pour les différents services : plomberie, assainissement, espaces-verts, eau potable, écoles...
- enrobés à chaud (trottoirs, écoles, service de l'eau) et enrobés à froid (campagne nid de poule)
- calcaire (venelles, bas côtés de chaussée, parking, cheminements)
- pose de bordures sur les massifs, de trottoirs et de lisse en bois, poteaux dans les parcs
- pose de mobilier urbain (potelet, barrière, supports de vélos...)
- réfection de venelles et cheminements
- différents travaux de maçonnerie dans le domaine spécifique de la voirie et des réseaux

Secondaires

- ramassage et évacuation de dépôts sauvages (si quantité importante)
- pose d'enrochements
- déneigement et sablage des voiries (jour et, dans le cadre d'astreinte, la nuit)
- renfort de l'équipe signalétique (sceller un mat, poser des panneaux...) et de l'équipe logistique lors des manifestations

COMPETENCES REQUISES

compétences – savoir :

- management de proximité : encadrer, mener et motiver une équipe, résoudre les conflits
- instances, processus et circuits de décision de la collectivité
- connaissance des différents travaux de voirie et maçonnerie, les matériels et matériaux utilisés
- techniques de génie civil
- techniques de fonctionnement des différents types d'engins
- règles de sécurité et de signalisation des chantiers
- techniques de lecture de plan et son interprétation
- gestion éco-responsable des déchets de chantier

compétences techniques – savoir-faire :

- vérification du respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers : appliquer et faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et sécurité ; contrôler le respect des règles de sécurité et vérifier l'application des règles de signalisation
- assimiler les éléments techniques et rechercher des modalités techniques et normes d'exécution des chantiers : prendre connaissance auprès de son responsable des travaux à effectuer, des techniques de mises en oeuvre choisies et des contraintes à prendre en compte ; reconnaître le terrain et vérifier la faisabilité des travaux à effectuer ; appliquer les techniques et normes de mise en oeuvre des matériaux et matériels ; analyser les différents plans d'exécution ainsi que les moyens mis à disposition ; adapter les solutions techniques
- organisation de chantier : planifier les opérations ; contrôler le calendrier d'avancement des interventions, assurer l'implantation et le suivi de l'exécution ; guider et contrôler l'exécution et la conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité ; prévoir et coordonner l'intervention des machines et des engins de chantiers
- surveillance et entretien du patrimoine de voirie : effectuer des missions de surveillance ; estimer, quantifier et planifier les travaux d'entretien courant ; évaluer la

- limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable
- développement et entretien des réseaux professionnels d'information
- **compétences relationnelles - savoir -être**
- avoir le souci de progresser
- faire preuve de rigueur et méthode
- avoir le sens du travail en commun
- avoir le sens du service public
- faire preuve d'efficacité
- faire preuve d'implication et de motivation
- avoir une capacité d'écoute
- être autonome
- être ponctuel et disponible
- faire preuve d'adaptabilité

DIPLÔME/FORMATION REQUIS

- permis C
- permis B indispensable
- formations préconisées FCO transport, FIMO

CONDITIONS GENERALE DE TRAVAIL

- lieu de travail : 128 avenue Denis Papin – Saint-Jean de Braye
- temps hebdomadaire : 37 heures 30
- horaires de travail :
 - du lundi au jeudi : 7h45 – 12h et 13h15 – 16h45
 - le vendredi : 8h – 12h et 13h30 - 16h
- contraintes spécifiques : astreinte possible

REMUNERATION : rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année + participations mutuelle/prévoyance labellisées territoriales + accès aux prestations de l'action sociale sous conditions.

Poste à pourvoir dès que possible.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame Perrine PARIS, responsable du service espaces publics et biodiversité au 02.38.52.40.23 ou Madame Sémécha LAAROUSSI, directrice générale déléguée aux ressources, au 02.38.52.40.65.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 8 avril 2023** à :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret
Direction des Ressources Humaines
47 rue de la Mairie
CS 90009
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

ou via le site de la ville : <https://www.saintjeandebraye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

ou à l'adresse : ressourcesshumaines@ville-saintjeandebraye.fr